



L'ACTU

Le second semestre 2019 a vu la naissance d'un premier annuaire des commerçants moissagais sous forme de consumer-mag, illustré grâce à des talents photographiques locaux. Il a été diffusé à 5 000 exemplaires sur la ville et ses environs, ainsi qu'à auprès de professionnels de l'immobilier, pour séduire des prospects.

Ce magazine sera complété ultérieurement par des métiers qui n'y figurent pas encore et des rubriques qui se renouvelleront.

En matière de formation, outre les ateliers autour de la création d'entreprise animés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les interventions de la Chambre de Commerce et d'Industrie, la ville a financé l'intervention d'une spécialiste en agencement de vitrine. Une dizaine de commerçants a suivi ses conseils pendant une demi-journée, une première introduction aux enjeux de ce formidable outil de vente. Des conseils personnalisés peuvent être mis en œuvre grâce aux fonds de formation des commerçants et artisans. Contact :

- de votre référent CCI : Catherine MAIRE <c.maire@montauban.cci.fr>

- de votre référent à la CMA : Laurie TOURNAYRE : l.tournayre@cm-montauban.fr

Et n'oubliez pas : dans une ville de la taille de Moissac, il est important de changer sa vitrine toutes les 3 semaines !



La stratégie de développement commercial à Moissac

En 2019 a été voté le PADDI (Plan d'Aménagement et de Développement Durable Intercommunal) qui spécifie la nécessité d'un juste équilibre entre les ZAE et le commerce de centre-ville pour enrayer sa dévitalisation. Les études menées dans le cadre de la Politique de la Ville relèvent un développement intense des zones commerciales d'entrée de ville (1 600 m² de commerce pour 1 000 habitants sur Communauté de communes Terres des Confluences pour une moyenne France hors Paris à 990 m²). Dans cette optique, l'équipe municipale qui, dès 2016 s'est opposée à l'extension du magasin Pôle Vert en entrée de Ville à Moissac a voulu naturellement informer la Commission Nationale d'Aménagement Commercial des contradictions entre l'autorisation donnée par la

CDAC pour l'extension d'un magasin Leclerc Culture à Castelsarrasin, ce PADDI et le classement du centre-ville de Moissac en Quartier Prioritaire de la ville, lequel compte 8 emplois qui auraient été directement impactés par cette extension. La CNAC a émis un avis négatif à l'extension de ce pôle.

Les animations de Noël à Moissac

La ville a lancé deux concours de vitrines de Noël : Celui des commerçants à travers la ville : le jury composé de Mme Maire, (CCI 82), Maryse (Conseil citoyen), Anne Jardel (Moissac Métiers d'Art)* est passé le mercredi 18 décembre et a examiné 37 vitrines situées en centre-ville. A travers une grille comptant 5 critères (originalité du décor / esthétique de l'ensemble / harmonie des couleurs / qualité des décors et illuminations / utilisations d'éléments naturels), les commerces suivants ont été distingués : Au fil d'Eaux, Créatifs Homme, Eclat de Rose et le chocolatier Moretto.

Le jury a particulièrement apprécié que des commerces dont l'objet est difficile à mettre en valeur (comme les agences immobilières par exemple) aient fait des efforts, mais regretté globalement un manque d'éclairage. Des conseils par un éclairagiste seront peut être nécessaires pour monter en compétences, à suivre...

Une autre activité a vu le jour pour ce Noël 2019 : le jeu des vitrines insolites. Vingt commerces bien répartis sur l'ensemble du centre-ville ont inséré un objet bizarre au sein de leur vitrine, créant un parcours d'une heure et demi environ. Une trentaine d'enfants de moins de 12 ans sont partis à la chasse, entraînant également leurs parents. Le but : faire venir les familles en hyper centre, pour mieux connaître l'offre commerciale.

Qui finance quoi ?

Pour soutenir l'activité commerciale en centre-ville et y créer du flux, la ville a financé l'embrasement de l'abbatiale qui a connu une bonne affluence en s'inscrivant dans la tradition des Noëls moissagais, l'activité ludique des jeux en bois au sein du Hall de Paris qui a compté 300 participants lors des 3 jours d'ouverture, le petit train qui pour la première fois a relié le quartier du Sarlac au Centre ville et une partie de l'intervention des artistes de rue (l'autre co-financeur étant l'association Plein Vent), la troupe

des Wadioui. Elle finance également toutes les décorations végétales de Noël ainsi que les illuminations. Une partie de ces dépenses bénéficieront de subvention FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce).

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

L'opération Journée continue de Juin à Septembre 2019

Suite à une consultation lancée lors d'une réunion Commerçants en janvier 2019, plus de 30 commerçants et artisans de l'hyper-centre ont **ouvert en continu entre midi et deux heures** afin de faciliter l'acte d'achat des touristes et des actifs qui travaillent à Moissac sans y résider. Malgré un plan média adapté, bilan mitigé pour cette première tentative : bonne fréquentation pour les services ou en alimentation, mais pas de sursaut côté accessoires et prêt à porter. L'activité a été globalement impactée par le coup de chaud début Juillet, ce qui pose d'autres questions : [faut-il décaler les horaires d'ouverture en été pour mieux répondre aux aléas climatiques que nous connaissons régulièrement ?](#) Une commune a lancé une consultation cet été, et plus localement le magasin Picard à Castelsarrasin a décalé ses horaires cet été (passer de 14 à 19h, à 15 à 19h30) avec des résultats positifs.

Et vous commerçants ou consommateurs qu'en pensez-vous ?

C'EST À MOISSAC ET PAS AILLEURS...

LES CHIFFRES CLÉS DE MOISSAC – Bilan touristique

Nuitées /entrées	2017	2018	2019	Juillet 2019	Août 2019
Cloître	70 120 dont 61818 payantes	66 449 dont 54796 payantes	64 008 dont 53681 payantes*	8024	13 023
Camping	19 035 sur 6 mois	16 998 sur 7 mois	17 304 sur 7 mois	NC	NC
Aire camping-car (reconstitué)	NC	NC	14 202 / an	828**	1 274
Maison pèlerins	NC	3 520 sur 5 mois d'ouverture	3 871 sur 157 jours d'ouverture	NC	NC
Port de plaisance (escales)	1 306	NC	1 624	345	382
Ancien carmel	13 063	12 365	10 181	1248	1138

Ces statistiques concernent les propriétés municipales soit gérées en régie (cloître, camping, aire de camping car) soit gérées par DSP ou convention. A noter que l'EPIC office de tourisme de Moissac gérait le cloître et le camping jusqu'en 2017 inclus.

* En juin 2019, le cloître a été privatisé pour un événementiel d'entreprise occasionnant la fermeture au public.

** juillet 2019 a vu la plus faible fréquentation de l'année !

Commerçants et artisans qui connaissez bien votre ville, devenez «Chuchoteurs de secrets locaux»

Et si vous partagiez avec nous vos secrets locaux : un bar sympa où refaire le monde, un lieu de pique-nique atypique, un glacier délicieux, un petit coin de paradis que vous seul connaissez... RDV le lundi 3 février : 14h45 – 18h à l'Abbaye de Belleperche. Rens. OTI Moissac -TdC : 05 32 09 69 36

Ouvertures le dimanche à Moissac en 2020

Par délibération du 17 décembre 2019, la mairie de Moissac accorde les dérogations permettant les ouvertures dominicales des commerces les **12 janvier, 28 juin, et les 13,20 et 27 décembre 2020.**

Mobilité

Depuis le 15 décembre, la SNCF programme sur l'axe Agen-Toulouse **8 circulations nouvelles en matinée et soirée** (1 TER par heure en début et fin de journée) et 1 TER toutes les 2 heures en mi journée. Un atout pour valoriser Moissac, mieux desservie vers la métropole toulousaine.

Formation

L'AFPA vient de lancer le titre professionnel « Assistante de Vie aux Familles » par la validation des acquis de l'expérience par une formation courte et gratuite sur Moissac. Un plateau technique permettant d'y enseigner vient d'être monté dans un immeuble du Sarlac, où il sera mutualisé pour différents organismes de formation.

Atelier : informations création d'entreprises par la Chambre Métiers et Artisanat au nouveau Tiers-lieux (bd Lakanal, à côté du centre des impôts) : vendredi 27 mars 2020 de 14 à 16h. Contact : c.barthes@cm-montauban.fr

Bonnes pratiques...

Prendre une personne en insertion pro

Gloria Inesta, de la boutique Decorantic située rue Jean Moura, a accueilli pendant 10 jours une personne souhaitant effectuer une reconversion professionnelle, dans le cadre du dispositif PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). C'est simple à mettre en œuvre et offre un cadre juridique pour accueillir le « stagiaire ». Idéal pour faire découvrir son métier, créer des vocations, pourquoi pas pour céder à terme son entreprise... Contact : Pôle Emploi Castelsarrasin.

Actu Commerce : ils arrivent à Moissac

- Fabrice NERFIE, photographe (prise de vue immobilière, industrie, év. familiaux) - www.mavisionphoto.fr

- Marie Styl' : 27 rue Malaveille, 09 54 83 18 39, ouvert du mardi au ven. et sam. non stop.

- Pôle juridique au 71 av. du Chasselas : aux côtés de Me Gonzalez-Delrieu, notaire, le cabinet d'avocats FMS Avocats opérant en droit des entreprises et des particuliers dans le conseil et le contentieux et Me Delbouys s'allient à CLM Conseil, cabinet d'expertise-comptable offrant accompagnement et conseil en gestion d'entreprises en fiscalité, en RH et gestion patrimoniale.

Mail : s.delbouys@fms-avocats.com ; clm.conseil@clm-conseil.fr

- Quercy Pêche au 4 boulevard Camille Delthil, à partir de mi-février.

Ils déménagent :

- Le PMU Le grand Café Marty devient le « 16 » (à partir de fin février) Avenue Henri Cayrou.

ENTREPRENDRE.....

Aide à l'embauche - Nouveauté 2020

Les emplois francs sur Moissac, comment ça marche ? Depuis le 1^{er} janvier 2020, en tant qu'employeur, bénéficiez de l'aide emploi franc en embauchant en CDI ou en CDD d'au moins six mois un salarié qui réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, tel que le centre-ville de Moissac ou le Sarlac (voir délimitation sur <https://sig.ville.gouv.fr/atlas/QP/>). C'est donc l'adresse de la personne que vous recrutez qui compte et pas l'adresse de votre entreprise.

Pour un temps plein, vous pouvez bénéficier :

- 15 000 euros sur 3 ans pour une embauche en CDI (5 000 euros par an) ;
- 5 000 euros sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (2 500 euros par an).

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

Plus d'info : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

Lancement de la plateforme d'Aide à l'embauche

La plateforme numérique développée par le Conseil départemental met en relation employeurs et bénéficiaires du RSA en fonction de leur localisation et de leur compétence. : www.tarnetgaronneemploi.fr

Lancement du 3e appel à projets de « Ma boutique à l'Essai » :

cette opération est ouverte à tout porteur de projet qui souhaite ouvrir un commerce de proximité, dans un local de 70 m², situé au 5



bis Rue de la République, un emplacement « premium » à quelques encablures de l'abbaye de Moissac et de zones de stationnement conséquentes.

Au sein de cette boutique, il pourra tester son idée et son marché pendant une période de 6 mois à loyer modéré en bénéficiant d'un accompagnement dans le montage de son dossier et d'une expertise d'un comité d'experts en création d'entreprise. A noter également que ce local est situé en Quartier Prioritaire de la ville, c'est à dire que le futur commerçant bénéficiera lors d'une installation pérenne d'une exonération fiscale s'il est inscrit au RCS et son propriétaire également.

Contact : a.cance@moissac.fr

Pour les porteurs de projets

Découvrez le Guide de l'Économie Sociale et Solidaire en Tarn et Garonne, ses particularités, ainsi que les dispositifs d'accompagnement et de financement propres au territoire : www.cressoccitanie.org/action/guide-entreprendre-en-ess-11-82/



LES FORMATIONS CONSULAIRES

A la CCI de Montauban :

- 31/01 : 9 h- 11h Comment bâtir ma stratégie digitale ? gratuit
- 27/03 : 9h-12h Créer et animer sa page pro Facebook – 40€
- 5/06 : 9h-12h Les bonnes pratiques du RGPD – 40€

Marketing- commercial :

- * 7/01 : 9h-12h: L'expérience client, au cœur de ma stratégie
- * 06/02 : 9h-12h : Définir ma stratégie commerciale
- * 21/04: 9h-12h : les outils de suivi de mon activité commerciale

En gestion « Café Pilotage d'Entreprise » : date en attente, mais voici les thèmes abordés :

- Utilisation de tableaux de bord en entreprise
- Recherche de financements du haut bilan
- Le calcul d'un coût de revient
- Lecture des documents comptables incontournables

Pour les formations de la Chambres des Métiers et de l'Artisanat : <http://artisanumerique.fr/cdm/wp-content/medias/2020/01/2020.pdf>

LA PROMOTION REGIONALE DES GRANDS SITES OCCITANIE (GSO)

Le comité Régional du Tourisme annonce une campagne TV et cinéma en Juin 2020, une exposition dédiée aux 40 GSO à l'aéroport de Blagnac, l'édition d'un guide vert Michelin dont la sortie est prévue au printemps. Il a créé un partenariat avec la télévision régionale TV Occitanie pour la réalisation de reportage de 7 minutes présentant chacun des coeurs emblématiques des GSO. Moissac bénéficiera donc de ce dispositif.

LA PERTE D'ATTRACTIVITÉ DES PETITES ET MOYENNES VILLES N'EST PAS SPÉCIFIQUE À LA FRANCE. LA PLUPART DES PAYS DÉVELOPPÉS FONT FACE À LA MÊME PROBLÉMATIQUE, MAIS CERTAINS PAYS AGISSENT (synthèse AFP / SCOTT HEPPELL et

Rapport Annuel CNAC)

En France, et plus généralement dans la plupart des pays de l'OCDE, la perte d'attractivité des centres-villes ne cesse de prendre de l'ampleur. Principales touchées par ce phénomène, les petites et moyennes agglomérations, qui pour la plupart d'entre elle observent à la fois un repli de la fréquentation dans leur centre-ville, mais également une baisse de leur population. Cela est particulièrement vrai pour les pays où la population est vieillissante, à l'image du Japon et de l'Allemagne par exemple.

Sur le banc des accusés, **les politiques publiques des pays développés sont coupables**, selon les auteurs de l'étude, d'avoir privilégié la modernisation des métropoles et le développement de la périphérie. L'essor de la grande distribution au cours des années 60/70 l'illustre parfaitement, ces nouvelles enseignes ayant pu s'installer en périphérie avec le soutien des élus locaux. A tel point que la périphérie concentre aujourd'hui la plus grande partie du chiffre d'affaires du commerce (62%) dans l'Hexagone, contre seulement 25% en centre-ville et 13% dans les quartiers (*Moissac se retrouve dans ses moyennes avec 24% du CA en centre-ville – étude AID 2018*).

La Grande-Bretagne a instauré sous la mandature de gouvernements libéraux le sequential test. Celui-ci résulte d'une loi nationale visant à donner la priorité à une implantation en centre-ville. L'opérateur doit concevoir son projet en poursuivant cet objectif. À défaut de pouvoir le réaliser, il doit justifier de l'impossibilité d'une telle localisation pour pouvoir présenter un projet en périphérie. Dans les faits, cela conduit à privilégier, dans la plupart des cas, une implantation en cœur d'agglomération.

L'Allemagne a également traduit dans sa législation son choix de privilégier la compacité urbaine et l'implantation des commerces en centre-ville, notamment pour les magasins correspondant à des achats fréquents, alimentaires en particulier. La législation admet une localisation des points de vente en périphérie, lorsqu'ils répondent à des achats occasionnels (mobilier ou bricolage). La France pour l'instant n'a pas pris de telles mesures.

Emmanuel LE ROCH, Délégué Général dessine les grands enjeux du 2e semestre 2019

Le bon fonctionnement d'un point de vente dépend de deux paramètres principaux : **les flux de consommateurs et les coûts d'exploitation (loyer, charges de personnel, fiscalité) adaptés aux chiffres d'affaires réalisables localement.**

Nos observations récentes montrent combien la lenteur d'adaptation des loyers à un modèle commercial nouveau, notamment un chiffre d'affaires magasin moindre, est l'un des facteurs principaux de fermeture des points de vente, qu'il s'agisse de magasin indépendant ou appartenant à un réseau.

Les évolutions récentes de l'indice des loyers commerciaux - ILC - (+ 2,5 % au 1er T. 2019) révèlent une inadaptation totale de l'indice aux évolutions de l'activité du commerce physique, fragilisant ainsi, sans raison, les acteurs et accélérant les risques de défaillance. Il y a donc urgence à agir. Prococos entend le faire auprès du Gouvernement pour trouver des solutions ponctuelles ou définitives afin de remédier à ce grave problème.

Pour que l'adaptation du commerce se fasse rapidement, il est urgent de convaincre les bailleurs, des importantes conséquences de leurs décisions en les impliquant dans la vie locale loin d'une vision dépassée d'un immobilier trop financiarisé.



Le Pôle d'Attractivité de Moissac souhaite à tous les acteurs économiques du territoire une très belle année 2020, fructueuse et constructive.

Le maire,
Jean Michel Henryot

Décorés réalisés par Les
Jardins de Moissac

Lettre municipale d'information - Responsable publication : JM Henryot
Pôle d'Attractivité de Moissac : a.cance@moissac.fr - 05 63 04 63 63
3 place Roger Delthil - 82 200 Moissac
Association de commerçants : asso.pleinvent@orange.fr
Réseau Dirigeants PME : gb@sogexfo.com
Contact artisanat d'art : 2mac82200@gmail.com
Contact Association Petit Bois (marché Plein vent) : Mr Stocco - 06 12 10 11 90
Service développement économique TdC : e.carrie@terresdesconfluences.fr
Chambres consulaires
CCI : c.maire@montauban.cci.fr - CMA : c.barthes@cm-montauban.fr